

**COMMUNE DE VERNIER****QUESTION ÉCRITE**

au sens de l'article 49 du règlement du Conseil municipal de Vernier

**ADAPTATION URBAINE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE À VERNIER**

Le changement climatique et les récentes longues périodes de canicule ont entraîné une augmentation de la chaleur sous les toitures à Vernier comme ailleurs. Les vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et intenses augmentent la température à l'intérieur des bâtiments, en particulier sous les toits. Cette accumulation de chaleur rend surtout les habitations très inconfortables voire inhabitables pendant l'été.

Ailleurs en Europe et dans le monde, une telle situation est devenue une question de santé publique, car les températures élevées à l'intérieur des logements entraînent des problèmes de santé, tels que des coups de chaleur, des problèmes respiratoires et cardiovasculaires. Les personnes les plus vulnérables, comme les personnes âgées, les enfants et les personnes atteintes de certaines maladies, sont particulièrement exposées.

Ma question :

Qu'en est-il de la motion M 341 A – 18.09 « Coup de frais pour Vernier » déposée par Mme SCHAUFELBERGER, MM. CHILLIER, METUSHI et PERROUX ?

Wahba GHALY  
Conseiller municipal

Vernier, le 2 octobre 2023